

MOTION
SOUTIEN A LA SOCIETE HSWT France SAS
SUITE A L'INCENDIE DE SON SITE

Monsieur Daniel WILMOT, expose au conseil municipal que :

Considérant l'incendie survenu le 15 mars sur le site de la société HSWT, acteur économique implanté sur le territoire en zone Leurette, spécialisé dans la production d'aspartame de haute qualité pour les industries agroalimentaire et pharmaceutique,

Considérant les conséquences humaines, économiques et industrielles de cet événement pour les salariés, leurs familles, ainsi que pour l'ensemble du tissu économique local,

Considérant l'importance de cette entreprise dans la dynamique d'emploi du territoire, avec près de 100 salariés,

Considérant que les circonstances précises de cet événement font l'objet d'analyses en cours,

Exprime sa pleine solidarité à l'égard de la direction, des salariés et de l'ensemble des partenaires de la société HSWT, durement touchés par cet événement et qui ont su s'adapter rapidement pour maintenir l'activité.

Salue l'engagement de l'ensemble des acteurs mobilisés pour maîtriser l'incendie et sécuriser le site. L'entreprise assure par ailleurs qu'aucun impact sur l'environnement n'a été constaté à la suite de l'incident.

Réaffirme son attachement au maintien de l'activité économique sur le territoire et à la préservation des emplois,

Souhaite que toutes les conditions soient recherchées pour permettre à la société HSWT de poursuivre son activité, notamment en facilitant l'approvisionnement en matières premières indispensables à son processus de production,

Invite l'État, la Région et la Communauté urbaine, dans le cadre de leurs compétences respectives, à examiner et à mobiliser l'ensemble des dispositifs d'accompagnement susceptibles de soutenir la relance et la pérennité de l'activité de l'entreprise, en lien avec les partenaires concernés. La Ville de Gravelines prendra toute sa place dans cette démarche.

Conseil Municipal convoqué le : 02 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MERCREDI 08 AVRIL 2026 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Christian DEVOS, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Valérie GENEVET, Monsieur Julien VEYER, Adjoints au Maire.

Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Aurore DEVOS, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Anabelle SALA, Monsieur Antoine ASSICE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Patrick CIROT, Monsieur Daniel BOLLE, Madame Marie-Christine SOYEZ, Madame José BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Patricia JEZIOROWSKI, Madame Sophie COUDEVYLLE, Madame Peggy GUILBERT, Madame Nadia AMAR, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Gaëtan LEDOUX, Madame Audrey VERPLAETSE, Monsieur Nicolas MOUCHERON, Monsieur Jean-Baptiste GARDES, Monsieur Billy THERY, Madame Tiffany GERAERT, Conseillers Municipaux.

Démissionnaire :

Madame Jennifer COUSYN, Conseillère Municipale.

- Le Conseil Municipal,
- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
 - Approuve cette motion ;
 - **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 08 AVRIL 2026
POUR EXTRAIT CONFORME.**

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE



Le MAIRE,


Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 10 AVR. 2026

Mis en ligne sur le site de la Ville le 10 AVR. 2026